



Conseil ontarien des directrices et des directeurs de l'éducation de langue française

***Mémoire du Conseil ontarien des
directrices et des directeurs de
l'éducation de langue française (CODELF)
présenté au ministère de l'Éducation de
l'Ontario***

*dans le cadre des consultations sur
l'évaluation de l'éducation en Ontario*

Janvier 2018

Introduction

Depuis septembre 2010, l'évaluation et la communication du rendement des élèves fréquentant une école de langue française en Ontario doivent s'effectuer dans le respect des politiques et des pratiques énoncées dans la politique *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario – Première édition, 1^{re}–12^e année*. Le ministère a publié par la suite le document *Faire croître le succès : Le supplément de la maternelle et du jardin d'enfants – Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario* qui est entré en vigueur dans les écoles de l'Ontario en septembre 2016, de sorte que l'ensemble des élèves de la maternelle à la 12^e année bénéficient d'une application plus cohérente de l'évaluation du rendement dans les écoles et les conseils scolaires de la province.

Les conseils scolaires de langue française de l'Ontario, qui œuvrent dans un contexte minoritaire, reconnaissent l'importance de la politique et du supplément et poursuivent leurs efforts pour assurer une mise en œuvre rigoureuse.

Le contexte éducatif francophone ontarien a grandement évolué depuis l'instauration de la politique d'évaluation et des évaluations à grande échelle. En effet, les possibilités d'apprentissage ne cessent de se multiplier dans un monde interconnecté en changement constant. Dans ce contexte de transformation de l'apprentissage, les parties prenantes du milieu de l'éducation se doivent d'examiner les récents renseignements issus des données probantes et de l'expérience, afin de se doter d'une stratégie d'évaluation ontarienne qui s'aligne avec les pratiques pédagogiques émergentes en salle de classe.

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé en septembre 2017 « [u]ne refonte complète du curriculum scolaire et des outils d'évaluation des élèves dont le but est d'améliorer la capacité de nos écoles de favoriser le développement du potentiel de chaque enfant [...] »¹. Sous la direction de Carol Campbell, une équipe d'experts-conseils de la première ministre effectue un examen indépendant de l'évaluation et de la communication du rendement des élèves. Elle a mis en place à cette fin un processus de consultation afin de recueillir les opinions, les recommandations et les commentaires du plus grand nombre de parties prenantes et de partenaires relativement aux pratiques d'évaluation, aux divers modes de communication (p. ex., le bulletin scolaire), les évaluations à grande échelle et les rapports. L'information recueillie guidera les efforts de mise à jour des modes d'évaluation et de communication du rendement.

Comme partenaire et partie prenante, le Conseil ontarien des directrices et des directeurs de l'éducation de langue française (CODELF) dépose le présent mémoire qui résume les orientations

¹ Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Actualisation du curriculum et nouveaux bulletins scolaires dans les écoles de l'Ontario – La province modernise le système scolaire pour développer le plein potentiel de chaque élève*. Le 6 septembre 2017, 10 h 15. Cabinet de la première ministre.
<https://news.ontario.ca/opo/fr/2017/09/actualisation-du-curriculum-et-nouveaux-bulletins-scolaires-dans-les-ecoles-de-lontario.html>

souhaitées par ses membres en ce qui a trait aux évaluations en salle de classe, aux évaluations provinciales administrées et gérées par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) ainsi qu'aux évaluations nationales et internationales. Le mémoire comporte en outre des pistes à explorer pour mettre à profit les gains et les progrès réalisés à la suite de l'instauration de la *Politique d'aménagement linguistique (PAL) de l'Ontario pour l'éducation en langue française aux paliers élémentaire et secondaire en 2004* ainsi que les constats énoncés dans le document intitulé *Consultation sur l'aménagement linguistique dans les écoles de langue française en Ontario – Rapport de la consultation juin 2014* en vue d'améliorer les pratiques en matière d'évaluation et de communication du rendement des élèves dans les années à venir.

Le CODELF a mené en décembre 2017 une consultation auprès d'équipes ciblées par les conseils scolaires de langue française afin de déterminer les orientations à prendre au chapitre du présent document. Les propos qui suivent présentent la position des douze conseils scolaires de langue française représentée par le CODELF.

Les membres du CODELF veulent être impliqués activement, vu le contexte minoritaire dans lequel ils évoluent, dans toute la démarche entreprise par le ministère de l'Éducation quant au renouvellement du curriculum de l'Ontario et à l'évaluation et à la communication du rendement de l'élève en salle de classe et aux échelles provinciale, nationale et internationale.

1. Évaluations en salle de classe

Contexte

Le personnel scolaire des écoles de langue française planifie maintenant l'évaluation du rendement de l'élève en fonction de la réussite de chaque élève. Au service de l'apprentissage et en tant qu'apprentissage, l'évaluation sert aussi à l'évaluation de l'apprentissage. L'arrivée d'une technologie plus accessible et plus performante transforme les pratiques pédagogiques et offre un accès à des outils technologiques de pointe dans le contexte de l'évaluation. Les outils de soutien à l'apprentissage, tels le portfolio et le journal de bord pour n'en nommer que quelques-uns, qui se voulaient autrefois papier se trouvent aujourd'hui sous forme d'outils technologiques. Qui plus est, la mondialisation et la transformation du marché du travail requièrent dorénavant une main-d'œuvre hautement spécialisée et compétente. Elles obligent les écoles à se pencher sur les compétences essentielles que doivent acquérir les élèves afin de pouvoir se tailler une place sur le marché du travail et, par le fait même, sur la façon d'évaluer ces compétences.

Les écoles de langue française de l'Ontario ont amorcé en collaboration avec le ministère de l'Éducation le virage à l'ère numérique et la transformation de l'apprentissage en découlant. L'engagement de l'élève se situe au cœur de ce virage. Les conseils scolaires de langue française de l'Ontario reconnaissent l'importance de revoir le curriculum ainsi que la politique d'évaluation du rendement.

La communication du rendement des élèves transformée grâce à l'accès qu'offrent les percées technologiques fait en sorte que les parents peuvent devenir de réels partenaires dans la réussite de leur enfant. Il s'avère donc essentiel de revoir les outils de communication existants en prenant en compte l'accès à la technologie afin de soutenir ce partenariat.

L'accès à de l'expertise et à des ressources en français capables d'appuyer le personnel enseignant dans la mise en place de stratégies d'évaluation de haut niveau demeure un défi de tous les instants en raison du contexte minoritaire de la francophonie ontarienne.

Position du CODELF sur l'évaluation en salle de classe

Comment peut-on améliorer l'évaluation en classe pour atteindre nos objectifs provinciaux?

Recommandations

- Les conseils scolaires de langue française ont assuré une mise en œuvre rigoureuse des principes énoncés dans *Faire croître le succès* depuis l'entrée en vigueur de la politique en 2010. Il serait important de préserver ce qui fonctionne et reste valable. Malgré les pressions susceptibles de provenir du terrain, il ne faudrait pas revenir à un modèle d'évaluation du rendement de l'élève plus traditionnel.
- Une fois définies les nouvelles orientations en matière d'évaluation, il serait essentiel d'en assurer une compréhension commune et une mise en œuvre intégrale dans l'ensemble du système éducatif en Ontario.
- Tout en reconnaissant que le jugement professionnel du personnel enseignant est la pierre angulaire de l'évaluation, il importe de porter un regard critique sur la place que doit occuper l'évaluation diagnostique en salle de classe, au niveau de l'école et du conseil scolaire (Cette recommandation fait suite à la Note Politique/Programmes 155).
- Le peu d'expertise francophone dans le domaine de la recherche sur l'évaluation du rendement de l'élève en Ontario fait en sorte qu'il y aurait lieu d'y consacrer des ressources financières si on veut bien accompagner le personnel scolaire dans la mise en œuvre de la nouvelle politique.
- Afin d'appuyer et de faciliter le processus d'évaluation du rendement de l'élève en salle de classe, il faudrait élaborer des ressources et des outils technologiques appropriés en français.
- Dans le cadre du renouvellement de la politique d'évaluation existante, il faudrait mettre l'accent sur les compétences et les habiletés plutôt que sur les connaissances (attentes et contenus).
- Il importera d'assurer la cohérence de la terminologie en français et en anglais afin d'éviter toute confusion susceptible de découler de la traduction (p. ex., compétences, habiletés, connaissances, aptitudes).

Autres considérations

- L'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs deviennent des pratiques d'évaluation de plus en plus importantes. Il faudra s'y intéresser davantage dans le contexte de l'évaluation des compétences.
- Aujourd'hui, l'élève doit être au cœur de la pédagogie et responsable de son propre apprentissage, ce qui l'amène à porter de nouveaux rôles, par exemple chercheuse, chercheur, décisionnaire et autres. Le personnel enseignant voit également son rôle se transformer. Du rôle de passeur de connaissances, il devient accompagnateur, guide, concepteur pédagogique et autres.
- Puisque l'engagement de l'élève constitue un gage de réussite, il faudrait s'assurer de concevoir les nouvelles approches pédagogiques ainsi que les stratégies d'évaluation en fonction des intérêts des élèves.

- Il serait important de poursuivre le travail entrepris au chapitre de l'évaluation par triangulation, au service de l'apprentissage et en tant qu'apprentissage afin que l'évaluation serve à l'élève et non pas à la préparation d'un bulletin scolaire.
- La politique *Faire croître le succès* devrait faire davantage ressortir l'important aspect de la planification (à rebours, de la collecte de données, des situations d'apprentissage et d'enseignement, selon les besoins) dans le processus d'évaluation afin de refléter les liens entre l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.
- Il faudrait insister davantage sur l'intégration de la numératie et la littératie dans toutes les matières dans le contexte de l'évaluation du rendement de l'élève.

Quels types de communication du rendement sur l'apprentissage des élèves en classe considérez-vous les plus utiles et pourquoi?

Recommandations

- La stratégie de communication du rendement des élèves devrait davantage porter sur des éléments qui englobent l'évaluation au service de l'apprentissage et l'évaluation en tant qu'apprentissage. Celles-ci permettent aux élèves de s'améliorer davantage que des commentaires fondés sur l'évaluation de leur apprentissage. Les parents préfèrent recevoir des preuves d'apprentissage quotidiennes qui montrent le cheminement progressif de leur enfant plutôt qu'un rapport de fin d'étape.
- Le bulletin actuel n'a pas été conçu en tenant compte de la transformation de l'apprentissage en cette ère numérique. Il y aurait donc lieu de le revoir afin de l'harmoniser au nouveau contexte d'apprentissage dans les écoles de langue française de l'Ontario. Il faudrait notamment revoir les *habiletés d'apprentissage* et les *habitudes de travail* dont il est question dans le bulletin scolaire afin d'en assurer la cohérence avec les compétences globales définies par le ministère de l'Éducation.
- Le bulletin de progrès scolaire du mois d'octobre s'avère parfois un défi pour le personnel enseignant vu qu'il est tôt dans l'année scolaire. Il y aurait sans doute lieu d'envisager une communication constante avec les parents à partir d'outils dédiés comme la documentation pédagogique, ce qui aurait aussi pour effet de renforcer le partenariat enseignant-parents.

Autres considérations

- La triangulation guide vers la communication du rendement grâce à une rétroaction continue que ce soit par l'observation, la documentation pédagogique, le portfolio d'apprentissage, les conversations avec les élèves, l'autoévaluation et la coévaluation.

- La rétroaction descriptive et les commentaires en lien avec les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation coconstruits avec les élèves sont des stratégies gagnantes qui ont une grande incidence sur l'engagement de l'élève.
- Les communications ponctuelles basées sur l'acquisition et le développement des compétences et non sur une note ou une cote de cours (obligation de mettre une note au bulletin) se révèlent plus pertinentes pour l'élève.
- La communication faite par les élèves s'avère très puissante (p. ex., l'auto-évaluation, une vidéo montrant ses apprentissages).
- Les commentaires personnalisés qui sont formulés sur les bulletins scolaires en fonction des compétences et des habiletés de l'élève sont les plus pertinents pour les parents et les élèves.

2. Les évaluations à grande échelle en Ontario gérées par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE)

Contexte

L'OQRE fait appel au personnel enseignant et au personnel-cadre œuvrant dans les écoles de langue française à l'échelle de la province pour l'aider dans la conception, l'administration, la notation et la communication des résultats d'évaluation des élèves du système éducatif de langue française en Ontario. L'organisme a le mandat de gérer les évaluations de la lecture, de l'écriture et des mathématiques du cycle primaire (de la 1^{re} à la 3^e année) et du cycle moyen (de la 4^e à la 6^e année), les évaluations en mathématiques (cours théoriques et appliqués) de la 9^e année ainsi que le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) administré en 10^e année comme exigence d'obtention du diplôme. Ces évaluations sont fondées sur le curriculum de l'Ontario et conçues séparément dans les deux langues officielles du Canada (le français et l'anglais). L'OQRE administre les tests à l'ensemble des élèves de l'Ontario.

Les rapports de rendement fournis par l'OQRE contiennent les résultats à l'échelon provincial, du conseil scolaire, de l'école et de l'élève.

En lien avec la refonte complète du curriculum scolaire et des outils d'évaluation des élèves, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a entrepris son processus de consultation dans le but de revoir les pratiques d'évaluation à l'échelle provinciale, y compris celles de l'OQRE. Il souhaite ainsi s'assurer que ces pratiques sont culturellement appropriées, qu'elles mesurent les apprentissages ciblés et qu'elles tiennent compte du bien-être et de l'équité.

Dans son *Document d'information – Moderniser l'OQRE pour mieux soutenir l'apprentissage des élèves* publié en novembre 2017, l'OQRE mentionne vouloir « moderniser [ses] tests afin que ceux-ci :

- correspondent à la réalité de la salle de classe aujourd'hui;
- évaluent des compétences que l'OQRE ne mesure pas actuellement;
- permettent des adaptations en ligne à l'intention d'élèves ayant des besoins d'apprentissage particuliers². »

² Office de la qualité et de la responsabilité en éducation. *Document d'information – Moderniser l'OQRE pour mieux soutenir l'apprentissage des élèves*, 2017, p. 10.

Position du CODELF sur l'OQRE

Comment peut-on améliorer les évaluations de l'OQRE pour atteindre nos objectifs provinciaux?

Recommandations

- Dans le contexte du renouvellement du curriculum de l'Ontario annoncé en septembre 2017, il sera nécessaire d'assurer la cohérence parfaite entre les évaluations découlant de la modernisation annoncée par l'OQRE, le curriculum de l'Ontario ainsi que la politique et le supplément de la politique *Faire croître le succès*.
- L'OQRE devra s'éloigner des évaluations qui mesurent principalement les connaissances pour privilégier les mécanismes d'évaluation qui mesurent les apprentissages en profondeur (compétences globales) dans le cadre de la mise à jour de son programme d'évaluation.
- L'OQRE doit reconnaître le contexte minoritaire francophone en Ontario et la complexité de la langue française. Il importe donc qu'il entreprenne une démarche de conception, d'administration, de notation et de communication des résultats d'évaluation en français et en partenariat avec le personnel scolaire qui a déjà œuvré ou qui œuvre présentement dans les écoles de langue française.
- Le mode d'administration actuel des tests de l'OQRE fait en sorte que l'expérience vécue par les élèves et le personnel enseignant est très artificielle. Il faudrait, pour remédier à la situation, harmoniser les programmes d'évaluation de l'OQRE au contexte pédagogique actuellement marqué par la transformation de l'apprentissage dans les écoles de langue française en Ontario.
- Il y aurait lieu de porter un regard critique sur la complexité et la longueur des tâches à accomplir, la durée de l'évaluation (nombre de jours), ainsi que sur la préparation et l'administration nécessaires. Il faudrait s'assurer de permettre aux élèves de faire des choix (p. ex., choisir un type de texte en fonction de leur intérêt) et d'avoir accès aux mêmes ressources que celles offertes en salle de classe (p. ex., le dictionnaire, l'accès à l'Internet, la collaboration).
- En ce qui a trait au Test provincial de compétences linguistiques (TPCL), qui est une exigence pour l'obtention du diplôme, et au Test de mathématiques, 9^e année, qui ne l'est pas, l'importance de l'un par rapport à l'autre est un défi. Il serait souhaitable de se pencher sur cette problématique. Il faudrait aussi se pencher sur la raison d'administrer un test de mathématiques différent aux élèves de 9^e année (théorique et appliqué).
- Reconnaissant l'importance du bien-être et de la réussite de chaque élève fréquentant les écoles de langue française, il faudrait concevoir et administrer les tests provinciaux dans l'optique d'améliorer le rendement de l'élève dans un contexte positif et engageant.

- Reconnaissant l'importance du bien-être et de l'engagement du personnel scolaire, il faudrait s'assurer que celui-ci puisse apprécier la valeur ajoutée du programme d'évaluation de l'OQRE et ne pas percevoir l'administration des tests comme un fardeau additionnel, en sachant que la priorité est la réussite de chaque élève.
- Étant donné le virage à l'ère technologique et l'émergence de la technologie comme soutien à l'apprentissage dans les écoles, il y aurait lieu de mener des recherches afin de bien définir la place à donner aux outils technologiques dans les programmes d'évaluation de l'OQRE. Il faudra aussi prendre en compte le contexte minoritaire francophone en ce sens que les outils technologiques en français ne sont pas toujours disponibles.

Autres considérations

- Puisque la différenciation pédagogique se veut une stratégie pédagogique privilégiée en ce qui concerne le bien-être, l'équité et la réussite de l'élève, l'OQRE devra y porter une attention particulière et en tenir compte dans la conceptualisation de l'évaluation du rendement provincial.
- Les évaluations devraient correspondre davantage à la politique et aux pratiques d'évaluation préconisées dans le document *Faire croître le succès*. Ceci réduirait le temps consacré par le personnel enseignant à la préparation des élèves au test au détriment du temps d'enseignement et d'apprentissage.
- Relativement à la modernisation de l'OQRE, il faudrait porter un regard critique sur les pratiques actuelles des tâches mises à l'essai dans le cadre des évaluations formelles afin de sélectionner les tâches qui feront partie des prochaines évaluations. Est-ce une bonne pratique dans un contexte d'évaluation formelle de demander aux élèves de répondre à des questions ou d'accomplir des tâches qui ne serviront pas à évaluer leur rendement?

Quels sont les types de rapports de l'OQRE que vous considérez les plus utiles et pourquoi?

Recommandations

- Les rapports de l'élève, de l'école, du conseil et de la province sont pertinents et utiles. Toutefois, ils deviennent problématiques lorsqu'ils sont utilisés et partagés avec le grand public pour faire des comparaisons entre les écoles anglophones et francophones et entre les systèmes catholiques et publics. Il serait préférable de faire preuve de prudence dans la communication de l'information afin de limiter les problèmes liés à la pratique actuelle.
- Le rapport individuel de l'élève, les rapports de cohortes, les données contextuelles ainsi que les rapports détaillés qui ciblent les types de questions qui présentent des difficultés pour les élèves se révèlent pertinents et utiles au processus de planification et d'amélioration du rendement des élèves. Les profils d'école de même que les

recommandations et stratégies particulières pour appuyer une cohorte d'élèves dans les années subséquentes se révèlent tout aussi utiles au processus de planification des étapes subséquentes. Il faudrait préserver ces types de rapports à la suite de la modernisation de l'OQRE.

- Il faudrait revoir le concept de pondération adopté par l'OQRE à partir de résultats statistiques. Il appert que les niveaux de rendement établis par l'OQRE ne correspondent pas toujours aux niveaux de rendement définis dans la politique *Faire croître le succès*. Cette dichotomie crée une certaine confusion pour l'élève, les parents et le personnel scolaire.

Autre considération

- Il serait utile et pratique de recevoir les données dans un format facilitant le transfert des données d'un fichier électronique à un autre.

Êtes-vous généralement d'accord avec les évaluations à grande échelle? Si oui, pourquoi? Si non, pourquoi?

Recommandations

- Les évaluations provinciales ont contribué à la réussite des élèves et à la réduction des écarts. Elles ont la capacité de contribuer à l'imputabilité et à la responsabilisation. Elles aident le personnel enseignant, l'école, le conseil scolaire et la province à établir des profils et à se fixer de nouveaux objectifs. C'est dans ce contexte qu'il faudrait préserver – mais en commençant par le redéfinir – un programme d'évaluation à grande échelle.
- Les évaluations à grande échelle fournissent en général des données pertinentes et intéressantes qui peuvent servir à éclairer le processus d'amélioration du rendement des élèves. Elles doivent s'harmoniser avec le curriculum, la politique d'évaluation du rendement et les stratégies d'enseignement et d'apprentissage en cours dans les écoles.
- Afin de déterminer s'il serait préférable de procéder à un échantillonnage plutôt qu'à un recensement, il y aurait lieu d'en peser le pour et le contre :
 - Le recensement génère des données propices aux études longitudinales. Il permet de suivre les progrès individuels des élèves en matière de rendement et de contexte. Cependant, ce type d'évaluation s'avère beaucoup plus exigeant au chapitre de la préparation des élèves, de l'administration du test, de la gestion des attentes des parents et de l'incidence sur le grand public.
 - Quant à l'échantillonnage, les données recueillies seront certes pertinentes pour la province, mais probablement moins pour l'école selon les types de rapports générés. Les avantages sont : un processus plus simple et des coûts moindres. Il y

aurait lieu d'explorer les divers types d'échantillonnage afin de déterminer les plus appropriés au contexte et aux besoins.

- Depuis ses débuts et encore très récemment dans une note transmise aux directions de l'éducation (note du 11 décembre 2017), l'OQRE mentionne qu'il est strictement interdit d'utiliser les résultats de ses programmes d'évaluation pour faire un classement des écoles. L'Institut Fraser, les médias et certaines entreprises immobilières désobéissent impunément à la consigne et publient les résultats à cette fin précise. L'OQRE doit continuer de communiquer son message à l'effet que le classement des écoles est inapproprié et mène à des conclusions hâtives et simplistes. Il devrait profiter de la révision de son programme d'évaluation pour élaborer un mécanisme de diffusion des rapports au ministère, au conseil scolaire, à l'école et à l'élève sans en donner l'accès au grand public pour fin de comparaison. À l'heure actuelle, l'utilisation des données engendre des problèmes importants dans les conseils scolaires, par exemple :
 - Tout en reconnaissant la valeur des données, le personnel scolaire, y compris le personnel enseignant, la direction de l'école et la surintendance, ont beaucoup de pression sur les épaules tout au long de l'année. La pression diminue si les résultats sont bons, mais elle augmente si les résultats ne le sont pas, ce qui peut mener au découragement.
 - Les niveaux d'études ainsi que les matières ciblées par les tests provinciaux peuvent s'avérer difficiles à combler lors de l'attribution des tâches au personnel enseignant.
 - Dans certains contextes et pour toutes sortes de raisons, il peut se produire des situations où des membres du personnel scolaire bien intentionnés se retrouvent dans une position de vulnérabilité susceptible d'engendrer des problèmes juridiques.
 - Les parents et le grand public se servent trop souvent des résultats des évaluations de l'OQRE pour choisir l'école où inscrire leur enfant, sans prendre en compte les conclusions et les données plus pertinentes. La situation se révèle particulièrement problématique lorsque les parents sont en mesure de comparer les écoles de langue française et les écoles d'immersion dans une région où le français est la langue minoritaire.

Autres considérations

- Il est plus difficile dans certaines situations particulières associées au système scolaire de langue française (p. ex., très petites écoles, petits conseils scolaires) de procéder à l'analyse des données afin d'en dégager les tendances et les constats et de s'en servir dans la planification de l'amélioration du rendement.
- Il ne fait aucun doute que les évaluations à grande échelle ont leur place dans le processus d'évaluation. Cependant, il faut faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats, car ceux-ci ne sont pas toujours révélateurs du rendement réel des élèves.

- S'il s'avère que l'option choisie est l'échantillonnage plutôt que la recension, il serait important de transmettre les résultats des évaluations aux élèves qui ont participé ainsi qu'à leurs parents et aux écoles qui ont pris part à l'exercice. Ceci contribuerait à renforcer l'engagement envers les évaluations.

Quelles sont les principales recommandations à inclure dans le mémoire au sujet des tests provinciaux tant en ce qui a trait aux élèves, aux élèves ayant des besoins particuliers, aux élèves ALF et aux élèves PANA qu'aux parents et au grand public?

Recommandations

- Dans le cadre de la modernisation de l'OQRE, il faut porter une attention particulière au bien-être de chaque élève, et plus précisément au bien-être de l'élève ayant des besoins particuliers et de l'élève du programme ALF ou du programme PANA. Il importe de prévoir des programmes d'évaluation propres à évaluer le rendement de ces élèves dans un contexte positif.
- Il faut continuer à permettre les adaptations, et surtout pour les élèves ayant des besoins particuliers et les élèves des programmes ALF et PANA (p. ex., référentiels, technologie d'aide).
- Dans la conceptualisation des nouveaux modèles d'évaluation, il importe de déterminer préalablement les modalités d'adaptations qui permettront à l'ensemble des élèves de pleinement participer aux évaluations.
- L'exemption permise par l'OQRE pour certains élèves présente actuellement quelques problèmes. Il y aurait lieu de se pencher sur ce dossier afin de mieux encadrer le processus et de redéfinir les exemptions permises. Toute exemption devrait s'effectuer dans la seule optique du bien-être de l'élève, et ce, dans un contexte d'équité partout dans la province.

Autres considérations

- La transmission des résultats de l'OQRE dans un langage d'évaluation parfois difficile à comprendre pour certains élèves et surtout pour les élèves ayant des besoins particuliers peut entraîner dans certains cas divers problèmes reliés à l'anxiété et nuire au bien-être, surtout si le résultat n'est pas une réussite.
- Puisque le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) est une exigence pour l'obtention du diplôme et vu la complexité de la langue française, certains parents choisissent d'inscrire leur enfant au palier secondaire dans une école de langue anglaise afin d'assurer à leur enfant une meilleure chance de réussite au test. Le Cours de compétences

linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO) s'avère une solution de rechange importante. Il faudrait donc continuer de l'offrir.

3. Évaluations nationales et internationales

Contexte

Les évaluations nationales et internationales actuelles comprennent le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE), le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), l'étude Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS) et le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS). Ces évaluations sont toutes des évaluations à grande échelle auxquelles l'Ontario participe de façon cyclique (à intervalles de quelques années) avec un échantillon d'élèves.

La participation des élèves et des écoles aux évaluations et aux études nationales et internationales permet de collecter des données additionnelles à celles recueillies à l'échelle provinciale et des conseils scolaires. Ces renseignements complémentaires en matière de rendement des élèves ainsi que ceux tirés des questionnaires des élèves, des parents, du personnel enseignant et de l'administration peuvent se révéler utiles pour déterminer les améliorations à faire. Les données peuvent en outre servir à comparer le rendement provincial au rendement national et international en plus de fournir des points de référence propres à influencer l'apprentissage.

Position du CODELF sur les évaluations nationales et internationales

Comment la participation de l'Ontario aux évaluations nationales et internationales nous aide-t-elle à mieux comprendre le rendement des élèves de l'Ontario par rapport à leurs homologues nationaux et internationaux?

Recommandations

- Dans le contexte de la mondialisation, il y aurait lieu de continuer à participer aux programmes d'évaluation. Les données recueillies peuvent aider à orienter l'élaboration du curriculum et la répartition des ressources du ministère de l'Éducation. L'Ontario pourra ainsi demeurer un chef de file dans le domaine de l'éducation au Canada. Il faudrait par ailleurs s'assurer que les données francophones sont prises en compte et que les ressources sont réparties en tenant compte du contexte minoritaire francophone.
- En ce moment, les évaluations nationales et internationales ont leur utilité pour les ministères de l'Éducation, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et le gouvernement fédéral. Les conseils scolaires et les écoles n'utilisent que très peu les rapports d'évaluation parce que ceux-ci ne contiennent aucun résultat distinct concernant l'élève, l'école et le conseil scolaire. Le Ministère pourrait collaborer avec l'OQRE afin de

déterminer comment transmettre certains résultats et rapports personnalisés aux élèves, aux écoles et aux conseils scolaires de la province.

- Il y aurait lieu de mettre en place un processus afin d'expliquer la raison d'être, la valeur ajoutée pour l'ensemble de la province et le contenu des évaluations nationales et internationales. Les conseils scolaires et les écoles seraient en effet plus susceptibles de s'engager activement dans les programmes d'évaluation en comprenant et en reconnaissant leur importance.
- De nombreux chercheurs partout dans le monde utilisent les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans le cadre de leurs recherches. Il est recommandé de fournir une aide financière à des chercheurs francophones en les mandatant de procéder à l'analyse de ces données à la lumière du contexte de recherche franco-ontarien. Dans la section « Répondre aux besoins de tous les apprenants » du document intitulé *Une province en apprentissage – Consultations publiques sur l'évaluation de l'éducation en Ontario*, on formule le commentaire particulièrement intéressant suivant à l'intention des conseils de langue française par rapport au rendement des élèves francophones aux évaluations nationales et internationales : « Les élèves de langue française font généralement meilleure figure dans les évaluations provinciales que dans les évaluations nationales ou internationales. Une étude sur l'accessibilité de la langue utilisée dans les évaluations nationales et internationales est peut-être nécessaire dans le cas du système d'éducation de langue française de l'Ontario, particulièrement pour des élèves vivant dans un contexte linguistique minoritaire où le français parlé n'est pas uniforme³. »

Autres considérations

- Il est important de participer aux programmes d'évaluation à grande échelle. Ceux-ci permettent de comparer le rendement des élèves francophones avec ceux d'autres régions, que ce soit dans un contexte minoritaire ou majoritaire, puis de déterminer des pistes d'amélioration.
- La méconnaissance des évaluations nationales et internationales conjuguée à l'absence de résultats et de rapports concrets nuit à l'engagement des élèves et du personnel scolaire aux programmes d'évaluation. Un bon nombre perçoit en effet le processus de participation et d'administration comme un fardeau additionnel.
- Compte tenu du contexte minoritaire dans lequel évoluent les francophones en Ontario, il faut assurer un échantillonnage adéquat afin d'obtenir des résultats probants pour les conseils scolaires de langue française. Cela signifie que les écoles de langue française sont plus souvent sollicitées que leurs pendants de langue anglaise. C'est pourquoi il importe de bien expliquer la raison d'être de ces programmes.

³ Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Une province en apprentissage : Guide de discussion – Consultations publiques sur l'évaluation de l'éducation en Ontario*. 2017, p. 12.

- Il y aurait lieu de réaliser une analyse et un exercice de correspondance et d'en communiquer les constatations dans un rapport provincial aux conseils scolaires participants afin de mieux les informer des liens entre le curriculum de l'Ontario et les évaluations nationales ou internationales auxquelles ils ont pris part.

Quelles sont les recommandations importantes à inclure dans le mémoire au sujet des évaluations nationales et internationales tant en ce qui a trait aux élèves, aux élèves ayant des besoins particuliers, aux élèves ALF et aux élèves PANA qu'aux parents et au grand public?

Recommandations

- Dans le cadre des programmes d'évaluation national et international, il faut porter une attention particulière au bien-être de chaque élève, et plus précisément au bien-être de l'élève ayant des besoins particuliers et de l'élève du programme ALF ou du programme PANA. Il importe de prévoir des programmes d'évaluation propres à évaluer le rendement de ces élèves dans un contexte positif.
- Il faut continuer à permettre les adaptations, et surtout pour les élèves ayant des besoins particuliers et les élèves des programmes ALF et PANA (p. ex., référentiels, technologie d'aide).
- Une fois l'échantillonnage défini par l'organisme national ou international responsable de l'évaluation, l'école devrait avoir la possibilité, dans un souci de bien-être des élèves et d'équité, d'exempter certains élèves (p. ex., les élèves ayant une déficience moyenne ou profonde).
- Dans la conceptualisation des nouveaux modèles d'évaluation, il importe de déterminer préalablement les modalités d'adaptations qui permettront à l'ensemble des élèves de pleinement participer aux évaluations.

4. L'avenir des évaluations en Ontario

Contexte

Dans un monde en perpétuel changement, l'école doit s'adapter afin d'outiller les futures générations d'élèves de manière à ce qu'elles puissent, à leur tour, contribuer de façon positive à la société dans laquelle elles vivront.

Il faut donc prévoir de multiples transformations en termes de pédagogie et d'évaluation du rendement de l'élève pour que le système d'éducation continue de s'harmoniser au contexte du marché du travail.

Les compétences requises, les percées technologiques et les besoins particuliers des futures générations d'élèves orienteront la pédagogie et l'évaluation du rendement.

Le cheminement effectué durant la dernière décennie en matière de pédagogie et d'évaluation et la transformation de l'apprentissage en cours aujourd'hui constitueront certes un bon point de départ au façonnement de l'avenir. Il n'en demeure pas moins que l'évaluation du rendement de l'élève devra avant tout continuer de servir à assurer la réussite de chaque élève.

Les évaluations à grande échelle devront quant à elles évoluer au fil du temps, afin de demeurer actuelles dans un contexte pédagogique en changement continu.

Position du CODELF sur l'avenir de l'évaluation en Ontario

Vingt ans se sont écoulés depuis les premières évaluations provinciales à grande échelle en Ontario; en pensant aux vingt prochaines années, d'ici 2037, quels sont les tendances, les changements ou les besoins auxquels nous devons nous attarder pour guider l'évaluation des élèves et la communication du rendement à l'avenir?

Recommandations

- Il faut pendant les vingt prochaines années accorder une place de choix à la voix des élèves puisqu'il est essentiel que l'élève se situe au cœur de son apprentissage.
- L'évaluation étant au service de l'apprentissage, il faudra certainement explorer davantage le concept d'évaluation tout au long du processus d'apprentissage. Pendant les vingt dernières années, l'évaluation quantitative s'est trouvée au cœur du processus, et le personnel scolaire en Ontario a certainement acquis des compétences en matière de données. Cependant, l'évaluation qualitative, qui est fondée sur l'observation, la documentation pédagogique et le portfolio, est de plus en plus préconisée de nos jours. Cette tendance peut-elle se traduire dans les évaluations à grande échelle?

- De nombreux pays reconnaissent aujourd’hui l’importance des compétences globales et tentent de déterminer comment les inclure dans l’évaluation du rendement. Certains pays explorent même la place que doit occuper l’auto-évaluation dans l’évaluation des compétences. Des chercheurs francophones ontariens pourraient se pencher sur la valeur ajoutée de cette pratique.
- Il faudrait poursuivre le travail entrepris pour mettre en place des pratiques pédagogiques et des stratégies de communication avec les parents qui font appel à la technologie comme soutien à l’apprentissage. Dans un contexte minoritaire, la technologie se révèle un outil indispensable pour appuyer le mandat de protéger, de valoriser et de transmettre la langue française et la culture francophone.
- Le programme d’évaluation de l’OQRE devra pendant les prochains vingt ans servir à générer des renseignements qui correspondront aux tendances du moment. Le programme de l’OQRE porte à l’heure actuelle un regard critique sur les acquis en littératie et en numératie. Faudra-t-il que l’organisme transforme son programme d’évaluation pour y ajouter d’autres matières, les compétences globales et autres concepts au fil du temps?
- Il faudrait encourager et soutenir les travaux de recherche en français pour assurer que les conseils scolaires de langue française en Ontario aient accès à des données et à des orientations qui sont culturellement appropriées et liées à leur contexte minoritaire.
- Il faudrait continuer de miser sur le perfectionnement professionnel du personnel scolaire à tous les échelons du système afin d’assurer l’actualisation des pratiques en fonction des nombreux changements qui surviennent au fil du temps dans la société. Il y aurait également lieu d’assurer que les facultés d’éducation actualisent leurs pratiques en fonction de ces nouvelles tendances.
- Le ministère de l’Éducation de l’Ontario et le ministère de l’Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (anciennement le ministère de la Formation et des Collèges et Universités) de l’Ontario devraient entreprendre en collaboration avec les conseils scolaires, les collèges et les universités en Ontario un processus d’adaptation et d’harmonisation des pratiques d’évaluation, tout en veillant à que celles-ci évoluent et soient fondées sur les meilleures pratiques basées sur la recherche et les données probantes.

Autres considérations

- Afin d’établir un véritable partenariat avec les parents, de plus en plus de conseils scolaires mettent en place des stratégies qui font appel à des outils technologiques pour favoriser la communication continue. Il faudrait se pencher sur les types de communications les plus pertinentes et efficaces à cet effet.
- Le ministère de l’Éducation encourage de plus en plus l’apprentissage par l’expérience afin de permettre aux élèves de vivre des tâches authentiques engageantes. C’est dans cette optique que les écoles élaborent des programmes en partenariat avec les acteurs du marché

du travail. Le processus d'évaluation en cours pourrait être revu en fonction des nouvelles approches préconisées.

- Il y aurait lieu d'élaborer une stratégie fondée sur le Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO) afin de réaliser des recherches propres à obtenir des données pertinentes et longitudinales sur la réussite des élèves qui poursuivent des études postsecondaires. On pourrait ainsi évaluer le niveau de préparation des élèves en fonction des diverses matières (p. ex., les mathématiques, les langues, les sciences).

Conclusion

Depuis déjà vingt ans, à la suite de l'adoption du projet de loi 104 qui a mené en 1997 à la création des douze conseils scolaires de langue française en Ontario, la responsabilité de la gestion des écoles de langue française relève des francophones. Un bon nombre d'accomplissements, de réussites et de gains ont été réalisés depuis en lien avec le double mandat de l'école de langue française.

Dans le contexte de la mondialisation, un simple retour en arrière permet de constater à quel point les sciences et la technologie progressent à pas de géants. Le rythme de cette évolution commande de suivre les développements et de s'y adapter rapidement pour continuer d'offrir aux élèves un système d'éducation de langue française à la page et concurrentiel. Il faut transformer l'apprentissage et l'enseignement, y compris l'évaluation, en s'inspirant des meilleures pratiques qui se dégagent des travaux de recherche et des données probantes les plus récents, afin de bien s'aligner sur les compétences globales dont auront besoin les futures générations d'élèves dans le contexte de la mondialisation. L'atteinte des quatre objectifs du ministère de l'Éducation et de ceux des conseils scolaires francophones demeure au cœur de l'inéluctable transformation pédagogique.

En conclusion, les membres du CODELF réitèrent leur engagement à se montrer de véritables partenaires dans la poursuite de l'excellence en éducation en langue française pour les élèves francophones de la province. Ils sont motivés à participer activement à cette réalisation.

Sources

Documents de consultation provenant des conseils scolaires de langue française de l'Ontario.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Programme pancanadien d'évaluation [pages du site Web]. [https://www.cmec.ca/174/Programme_pancanadien_d_%C3%A9valuation_\(PPCE\).html](https://www.cmec.ca/174/Programme_pancanadien_d_%C3%A9valuation_(PPCE).html)

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2010). *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves dans les écoles de l'Ontario. Première édition, 1^{re} – 12^e année.* <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2016). *Faire croître le succès : Le supplément de la maternelle et du jardin d'enfants – Évaluation et communication du rendement des élèves dans les écoles de l'Ontario.* <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growingSuccessAddendum.pdf>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2013). Note Politique/Programmes No.155. L'évaluation diagnostique en appui à l'apprentissage des élèves. <http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/ppm155f.pdf>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française.* Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/linguistique/linguistique.pdf>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2014). Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario [pages du site Web]. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/about/excellent.html>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (Juin 2014). *Consultation sur l'aménagement linguistique dans les écoles de langue française en Ontario – Rapport de consultation.* <http://ressources.cforp.ca/fichiers/documents-pal/pal-rapport-consultation-vf.pdf>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2017). *Une province en apprentissage – Consultations publiques sur l'évaluation de l'éducation en Ontario.* Toronto, le Ministère. http://ontarioenapprentissage.ca/assets/downloads/Une_province_en_apprentissage_FR.pdf?v=20171121

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2017). *Actualisation du curriculum et nouveaux bulletins scolaires dans les écoles de l'Ontario. La province modernise le système scolaire pour développer le plein potentiel de chaque élève.* Le 6 septembre 2017, 10 h 15. Cabinet de la Première ministre.

<https://news.ontario.ca/opo/fr/2017/09/actualisation-du-curriculum-et-nouveaux-bulletins-scolaires-dans-les-ecoles-de-lontario.html>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2017). Note de service. Consultations publiques sur l'évaluation de l'éducation en Ontario [pages du site Web].

http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/memos/nov2017/education_assessmentf.html

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2017). Travaux de l'OCDE sur l'évaluation et les compétences [pages du site Web]. <http://www.oecd.org/fr/competences/>

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE). (2017). Page d'accueil [site Web].

<http://www.eqao.com/fr>

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation. (2013). *OQRE : Le programme de tests provinciaux de l'Ontario – Son histoire, son influence 1996 | 2012.*

http://www.eqao.com/fr/about_eqao/about_the_agency/docs-communication/OQRE-histoire-et-influence.pdf